

Tempête Ciarán : les équipes restent fortement mobilisées en Bretagne.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre, des violentes rafales dans l'Ouest de la France, allant jusqu'à 207 km/h, ont provoqué des dégâts considérables sur les réseaux et privaient d'électricité 1,2 million de foyers en France dont 780 000 en Bretagne.

A 7h00, ce samedi 11 novembre, en Bretagne, 97% des clients ont été rétablis, 19 900 clients restent à réalimenter. L'ensemble des techniciens et services supports reste pleinement mobilisé pour rétablir l'ensemble des clients dans les prochains jours.

Répartition par département :

- Finistère : 14 700
- Côtes d'Armor : 3 300
- Morbihan : 1 900

Le 10 novembre 2023, Enedis a annoncé son **programme de travaux, commune par commune**, pour ces 3 départements, en lien avec les pouvoirs publics, les autorités concédantes et les élus. Ce programme permet aux clients de ces communes d'être informés des dates de travaux programmés ces 3 prochains jours. Ces informations, disponibles en mairie, sont également consultables sur le site Enedis.fr (<https://www.enedis.fr/programme-travaux-ciaran>) et auprès des conseillers clients d'Enedis au 09 726 750+ numéro du département. Les travaux pour certaines réalimentations individuelles ou nécessitant encore de reconstruire une partie du réseau vont se poursuivre la semaine prochaine.

Les interventions se poursuivent et s'intensifient, dans des conditions difficiles, avec le redéploiement des renforts dans les départements concernés, sur les ouvrages électriques situés dans des secteurs bien identifiés tant urbains que ruraux. **2 400 salariés d'Enedis et d'entreprises prestataires** sont toujours mobilisés sur le terrain et interviennent dans les meilleures conditions de sécurité. Des rotations d'équipes sont organisées afin de pouvoir permettre aux techniciens de respecter les temps de travail et de repos réglementaires. Au total, **1 200 groupes électrogènes** ont d'ores et déjà été déployés ces derniers jours. Plusieurs centaines sont en cours d'acheminement.

Dans ce contexte avec un réseau électrique très endommagé ou détruit, nous rappelons les consignes de sécurité à respecter de ne pas toucher les fils à terre ou poteaux endommagés et appelons à la plus grande vigilance.

Pleinement conscients des difficultés rencontrées par nos clients, nous les remercions de leur compréhension et leur demandons de rester attentifs collectivement.



En cas d'incident sur le réseau électrique,
consignes à respecter

- Ne jamais toucher à des fils tombés à terre
- Nous signaler toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés...)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de danger balisées

Signalez toutes situations dangereuses (24h/24 et 7j/7) par téléphone

09 726 750
+ N° de département

 Suivez en temps réel l'état du réseau électrique dans votre commune :
www.enedis.fr/panne-et-interruption

Ce document est certifié. Pour en vérifier l'authenticité, rendez-vous sur <https://www.enedis.fr/media>

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 39 000 personnes. Au service de 37,5 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Enedis DR Bretagne
64 boulevard Voltaire
35000 Rennes

Contact presse Enedis
Bretagne : Bernard PROST
Bernard.prost@enedis.fr
02 98 46 58 23



@enedis



enedis



enedis.official



enedis.official